

serait l'écho fidèle de la tradition juive, parfaitement au courant de ce fait extraordinaire de la lutte de saint Michel avec Satan.

2^o *Prophétie d'Hénoch*. — Saint Jude, voulant condamner les hérétiques de son temps, cite la prophétie d'Hénoch, en la leur appliquant. *Prophetavit, dit-il, et de his septimus ab Adam Henoch, dicens : Ecce venit Dominus in sanctis millibus suis facere judicium contra omnes, et arguere omnes impios de omnibus operibus impietatis eorum, quibus impie egerunt, et de omnibus duris, quæ locuti sunt contra Deum peccatores impii.* Où saint Jude a-t-il pris cette citation ? On a découvert à la fin du XVII^e siècle, en Abyssinie, un fragment d'un livre intitulé « Livre d'Hénoch » ; c'est un ouvrage apocryphe. La composition de ce livre, d'après l'opinion commune, remonterait au temps des Machabées ; il aurait été écrit en Palestine même. Divers passages des œuvres de Tertullien, Origène, Eusèbe, saint Jérôme et saint Augustin, le maintiennent. La relation de l'auteur de notre Epître ne se trouve ni dans le fragment en question, ni dans les écrits des Pères de l'Eglise, ayant trait au livre d'Hénoch. Il est donc possible que saint Jude et l'auteur du livre d'Hénoch aient puisé à une même source, c'est-à-dire à un ouvrage qui s'est perdu depuis ; c'est une opinion qui n'est pas sans valeur.

D'après certains commentateurs saint Jude, par une hardie prosopopée aurait prêté la parole à Hénoch, en se servant des connaissances qu'il avait de la Genèse ; ainsi il aurait exprimé d'une manière plus vive les sentiments de ce patriarche, et le ministère rempli par lui, à cette époque où toute chair ayant corrompu sa voie, Dieu était sur le point de châtier